

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Trois mois fr. 6

six mois 11

un an 20

> 10 19 30

ABONNEMENTS

SUISSE  
 FRANCE, BELGIQUE  
 ALLEMAGNE, AUTRICHE  
 ITALIE, ESPAGNE  
 ANGLETERRE, HOLLANDE  
 ETATS-UNIS

## Rédaction et Expédition

BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
 Lettres et argent franco.

## LE TIR FÉDÉRAL

Nous donnons aujourd'hui le discours de M. Giròd, avocat, pour la réception de la bannière de Soleure. En raison des souvenirs de 1481, il nous a paru que ce n'était pas assez du résumé que nous avons donné hier de ce discours :

« Tout paraissait marcher à souhait dans notre fête ; vous venez mettre le comble à notre bonheur, à nos transports, en arrivant si nombreux célébrer avec nous le Tir fédéral, de 1881, ce fleuron de nos libertés publiques.

« Elle eût été manquée cette fête de famille, si vous eussiez montré moins d'empressement à vous y rendre : car si nous sommes tous les enfants de la même mère, de cette commune patrie, dont le nom seul fait battre les cœurs, vous êtes, vous, nos frères jumeaux ; et Soleure et Fribourg fêtent en ce moment leur jour de naissance.

« Quel sujet d'enthousiasme, de pure transports ! ma langue est impuissante à exprimer tous les sentiments, dont mon cœur déborde, et qui tous voudraient trouver leur expansion à la fois !

« Quatre siècles se sont déjà écoulés depuis que nous avons été reçus enfants de la chère patrie suisse, et l'œuvre de Nicolas de Flüe est encore debout, sujet d'admiration, de respect pour les uns, de bonheur, de ravissement pour les autres, d'édification pour tous.

« Où trouvera-t-on, tant de dangers courus et conjurés à la fois, tant de gloire ardemment convoitée et toujours acquise. Que les Suisses succombent comme à Saint-Jacques ou à Marignan, ou qu'ils triomphent comme à Morat ou à Novarre ; est ce que tous ces faits d'armes n'ont pas été des victoires ?

« Et maintenant, si nous quittons les brillantes sphères des combats, notre vie politique, n'est-elle pas une continuelle victoire remportée sur les éléments de disgregation que semblent contenir nos différences de mœurs, de religion et de langue ; et chaque jour ne voyons nous pas ces mêmes éléments concourir à nous rendre d'autant plus sensibles cette union, dont notre fête est un des plus beaux témoignages.

« Oui, et réjouissons-nous sans réserve ; nous surtout, Soleurois et Fribourgeois, qui pour devoir notre indépendance à la Suisse n'en avons pas moins contribué à lui conserver sa liberté.

« Si grande que soit notre reconnaissance vis-à-vis de cette date mémorable, 1481, rappelons nous qu'elle a été précédée de 1476, que Grandson, Morat ont précédé la diète de Stanz, et disons-nous avec un légitime orgueil que cette patrie nous l'avons gagnée par le plus noble, le plus beau des baptêmes, le baptême de sang.

« Que cette commune extraction continue à faire de nous des frères jaloux de donner aux autres membres de la famille l'exemple de la plus étroite, de la plus durable et de la plus tendre amitié.

« Nous pourrions différer d'opinion politique, tandis que Soleure traite vaillamment un char étincelant de progrès, de lumières, et de travail, Fribourg s'attache davantage à conserver ses vieilles traditions, plus en harmonie avec la vie simple d'un peuple de laborieux.

« Des dissensions peuvent surgir tandis que l'un ne croit jamais avoir assez fait pour développer les institutions libérales, l'autre craint de se séparer de ses traditions qui toujours ont fait son bonheur, mais nous ne craignons point la conséquence de tendances en apparence si opposées ; avec un peuple qui se fait une gloire de posséder un Wengi entre ses plus illustres ancêtres, l'avenir

nous sourit aussi radieux qu'au lendemain de la diète de Stanz.

« Et maintenant, braves tireurs, livrez-vous avec ardeur à ces exercices qui sont la meilleure sauvegarde de notre indépendance et s'il ne peut-être question de rapporter du butin comme à Grandson et à Morat, enlevez au moins ces prix, qui n'attendent qu'un mot de vous pour orner vos demeures, et que, témoignage de votre adresse, ils soient un souvenir des trop courts instants que vous aurez passés au milieu de nous.

« Cette fête est la vôtre, car autant nous avons mis d'ardeur à vous la disputer, autant nous avons compris la responsabilité qui nous incombait, de s'inspirer de l'excellente organisation, du parfait engagement et de la fraternité que le peuple suisse aurait trouvés à Soleure.

« N'êtes-vous pas chez vous ; un même horizon nous enveloppe, vous voyez d'ici vos montagnes, et les flots de la Sarine rediront ce soir encore à travers vos campagnes et vos puissantes usines le joyeux crépitement du Stand et les retentissantes beautés des fanfares.

« Et toi, noble bannière, va rejoindre ta sœur fribourgeoise, et qu'aux frissonnements belliqueux de Grandson et de Morat succèdent les caresses de paix et de joie de leurs plus ondoyants.

Vive Soleure ! Vive la Confédération suisse !

## LE JOUR OFFICIEL

La journée du 4 août était désignée pour la réception du président de la Confédération, des délégations cantonales et du corps diplomatique. On prévoyait que ce jour qualifié de jour officiel attirerait à Fribourg une énorme affluente de la population du canton et des cantons voisins. Toutes les prévisions ont été dépassées.

Plus encore que dimanche, nos rues, le pont-suspendu, les chemins d'accès et l'emplacement du Tir, ont été dès le matin envahis par une foule immense, avec l'infinité variée de ses costumes. Cette foule grossissait à chaque instant par de nouvelles arrivées, à pied, en char et surtout en chemin de fer. Des trains d'une longueur inusitée venus avec des retards de près d'une heure, inondaient de temps en temps les quais de la gare d'un flot de population et de Sociétés de tir, qui se formaient en cortège pour se rendre, précédées d'une musique, à la cantine et au pavillon des prix.

Un peu avant midi est arrivé le train de Berne où se trouvaient le président de la Confédération et les membres du corps diplomatique. Ils sont aussitôt montés dans des voitures dont le siège était occupé par des huissiers aux couleurs fédérales ; une voiture contenait les délégués de l'Etat de Vaud avec un huissier. Ce cortège de voitures s'est dirigé lentement, à travers les flots d'une population curieuse et sympathique, jusque devant le pavillon des prix.

C'est là que devait avoir lieu, en même temps que la réception des autorités fédérales, la fête de l'entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération. M. Vigier, député aux Etats, dans un long discours a retracé les conditions historiques de la Suisse et les circonstances qui ont amené ce grand événement. M. Schaller, président du gouvernement de Fribourg, a prononcé une allocution dont nous donnerons le texte demain, et M. Boéchat a souhaité la bienvenue aux autorités. Des demoiselles de Fribourg, portant sur des robes blanches chacune les couleurs de l'un des cantons confédérés ont fait au président de la Confédération et aux diverses autorités les honneurs du pavillon des prix avec beaucoup de grâce et de distinction.

Le cortège officiel s'est aussitôt après

rendu à la cantine, où a eu lieu le banquet. M. Droz, président de la Confédération, a porté en ces termes le toast à la patrie :

« Confédérés,

« L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui est un des plus beaux de notre histoire, car il signifie le triomphe de la modération et de la sagesse politique, sur les prétentions excessives des partis.

« Chaque fois que l'esprit de Nicolas de Flüe mettait la patrie au-dessus des rivalités et des intérêts particuliers, chaque fois que cet esprit de conciliation a soufflé sur la Suisse, les confédérés ont vécu heureux et de grandes choses ont été faites.

« Vous êtes venus à Fribourg animés de cet esprit ; vous avez de nouveau groupé vos bannières autour du drapeau fédéral, témoignage de concorde et de fraternité, et la patrie se réjouit de vous voir si unis, parce que vous avez effectivement besoin d'union pour continuer avec succès la tâche glorieuse commencée par vos pères.

« Cette tâche, confédérés, je viens vous dire comment il me semble que tous les enfants de la patrie, sans distinctions d'opinions politiques ou religieuses, doivent la comprendre.

« Fils aînés de la démocratie dans le monde, votre tâche est de montrer aux autres peuples qu'entre vos mains l'exercice de la souveraineté populaire ne peut être qu'un instrument de progrès raisonnable, et ne servira jamais aux entreprises d'une démagogie turbulente et anarchiste.

« Hommes libres depuis des siècles, votre tâche est de faire pénétrer la liberté politique et religieuse toujours plus avant dans nos mœurs par l'esprit de tolérance, non pas de cette tolérance qui résulte uniquement de la contrainte des lois, mais de la tolérance véritable, qui provient de l'élévation de l'esprit et de la fraternité.

« Républicains, l'égalité des droits politiques et civils, telle que l'a voulu la Constitution de 1874, n'est pas encore accomplie parmi nous. Votre tâche, pour maintenir la concorde intérieure, est de mettre de côté ces égoïsmes, qui s'opposent au développement de l'idée nationale et du progrès égalitaire.

« Peuple éclairé, il existe encore parmi nous des foyers d'ignorance qui sont des taches pour notre époque et pour notre pays démocratique. Votre tâche pressante est de les faire disparaître.

« Confédérés !

« Ce coin de terre chéri, que la nature a fait si beau et que nous appelons la patrie, il est bien à nous, parce que nos pères l'ont défriché et défendu et parce qu'ils en ont arrosé chaque pouce de leurs sueurs et de leur sang. Nous voulons le conserver intact pour nos enfants. Nous voulons aussi qu'il demeure un asile respecté, hospitalier aux malheureux, aux représentants des causes vaincues, de quelque nom qu'ils s'appellent. Mais en exerçant cette généreuse hospitalité, nous entendons bien rester maître dans notre maison, et nous ne souffrirons pas plus les conspirations d'étrangers que les réclamations venant du dehors. (Bravos prolongés.)

« L'ordre dans la liberté ! voilà le principe que vous avez la tâche de faire prévaloir constamment pour rester toujours dignes de votre indépendance.

« Confédérés !

« Aujourd'hui la patrie tressaille d'espérance, parce qu'elle compte sur vous, pour que vous la fassiez plus grande, plus forte et plus prospère. Les agrandissements de territoire qu'elle ambitionne, nos voisins n'en prendront pas ombre, car c'est en haut, c'est du côté de l'idéal qu'elle aspire à

grandir. (Applaudissements.) Sa gloire et son orgueil, c'est qu'en devenant un peuple toujours plus sagement démocratique, tolérant, égalitaire, instruit, patriote, vous ameniez les citoyens des nations les plus libres et les plus avancées à se dire : En vérité, si je n'étais citoyen de mon pays, je voudrais être enfant de la libre Helvétie.

« Confédérés !

« Levez maintenant vos verres et jurons ensemble de travailler dans l'esprit de Nicolas de Flüe, à rendre la patrie toujours plus forte, prospère et honorée.

« A la patrie ! »

(Des applaudissements prolongés accueillent l'orateur descendant de la tribune.)

M. Schaller, président du conseil d'Etat a répondu et porté le toast aux autorités fédérales et au corps diplomatique. M. Arago, ambassadeur de France, a porté au nom du corps diplomatique le toast au canton de Fribourg. M. Menoud, vice-président du conseil d'Etat, a clos la série des discours officiels, par les paroles suivantes :

« Les remerciements que j'ai l'honneur de vous adresser au nom du canton de Fribourg d'être venus célébrer avec nous les souvenirs qui s'attachent à l'une des dates les plus mémorables de notre histoire, ne seront pas longs, mais ils sont bien vifs et bien sincères.

« Ils s'expriment par l'éclat que donne à cette fête le concours si sympathique, si nombreux de ceux qui aiment à partager les joies de la patrie, par l'aspect que présente la vieille cité des Zähringen, rajeunie sous les riantes couleurs dont elle s'est parée, par l'hospitalité qu'elle est si heureuse de vous offrir, par les épanchements de ce banquet où les délégués des nations amies de la Suisse ont bien voulu venir s'asseoir à côté de nos hautes autorités fédérales, pour boire avec nous à la coupe de la fraternité.

« Nous rapporterons de cette fête les sentiments avec lesquels les députés du canton à la diète de Stanz rentreront dans leurs foyers, nous vous rendrons ce témoignage d'avoir par ces patriotiques manifestations, travaillé à consolider l'union entre les confédérés, à rendre la patrie plus forte en la rendant plus unie.

« C'est le souvenir que nous garderons du Tir fédéral de 1881. Puisse ce souvenir, empreint de l'image vénérée du pacificateur de la Suisse, se graver en caractères ineffaçables dans la mémoire des générations futures ! Puissent elles toujours le célébrer à leur tour comme nous célébrons à cette heure, en présence des bannières groupées comme des sœurs autour de la bannière fédérale, celui qui s'attache à la date de 1481.

« C'est à ce vœu qu'en vous remerciant je porte un toast au nom du canton de Fribourg. » (Longs applaudissements.)

La musique de la Landwehr de Genève a beaucoup rehaussé l'éclat du banquet, par l'exécution parfaite d'un bon nombre de morceaux de son répertoire. D'autres musiques, et entre autres celle de Bienne, se sont également fait entendre, soit dans la cantine, soit dans le jardin de M. le conseiller communal Piller, mis généreusement à la disposition du public.

Nous donnerons demain, textuellement ou en résumé, les principaux discours prononcés au pavillon des prix et au banquet, ainsi que le résumé des allocutions prononcées au moment de la réception des bannières cantonales.

Dans la matinée a eu lieu la remise de la bannière saint galloise, avec un discours de M. le colonel Hafner. M. Repond a souhaité la bienvenue à nos confédérés de la Suisse orientale.



Ensuite M. Höhl a remis la bannière d'Appenzell. M. l'avocat Morard a répondu. Enfin la remise de la bannière cantonale bernoise, a donné lieu à un échange de discours entre M. Stockmar, conseiller d'Etat à Berne, et M. le Dr Boéchat.

Nous reviendrons sur ces différentes allocutions.

Dans l'après-midi, un peu avant cinq heures, se sont présentés en colonne environ 800 tireurs de Genève, faisant partie de la Société cantonale des carabiniers. La musique de la Landwehr conduisait la colonne, en tête de laquelle on remarquait la bannière cantonale suivie de 10 à 12 bannières de sections locales.

M. Moïse Vautier, conseiller d'Etat, a fait un discours passablement agressif, dont voici le résumé :

« C'est pour nous une grande joie de venir vous apporter notre bannière cantonale, accompagnée des bannières des diverses sociétés de carabiniers de notre canton. Il y a plus d'un demi siècle que cette bannière n'avait plus paru à Fribourg. Mais sachez bien que vos anciens combourgeois du XV<sup>e</sup> siècle, au lieu de sentir diminuer avec les années les sentiments de sympathie qu'ils portent à Fribourg, voient au contraire ces sentiments augmenter d'intensité. Nous savons que nous devons notre existence à nos combourgeois de Fribourg, de Berne et de Soleure. Personne n'ignore, en effet, que la petite République de Genève, ayant à résister sans cesse aux entreprises de voisins puissants, aurait infailliblement disparu, si elle n'avait eu des alliés en Suisse. C'est grâce à ces alliés des siècles passés que Genève a pu entrer au commencement de ce siècle dans le giron de la patrie bien aimée. (Bravos.)

Plus tard encore, au siècle passé, on a voulu faire disparaître notre République : on se plaignait que nous donnions un mauvais exemple (on rit), parce que nous étions trop attachés à nos libertés. Non seulement vous avez accordé asile et protection aux persécutés fugitifs, mais vous êtes venus en armes pour nous défendre.

Maintenant nous sommes tous des enfants de la Confédération, et la patrie est assez forte pour défendre ses enfants. Ce n'est pas qu'elle ait la puissance des armes ; mais elle a sa position en Europe et le respect qu'elle a su inspirer. Aussi venons-nous vous dire que si, maintenant, le lien des combourgeois n'est plus nécessaire, il nous reste le devoir d'aimer le canton de Fribourg à titre de reconnaissance toute spéciale. (Bravos.)

Les tirs fédéraux servent pour donner une expression à tous les sentiments patriotiques. Quand un canton vient parler aux pieds de la maman, il peut parler librement de ses affaires. Je vais user de cette liberté. Nous avons eu une révision constitutionnelle, acceptée par le peuple suisse en 1874. Nous Genevois sommes dans les rangs de ceux que l'on appelle les fédéralistes, tandis que d'autres parties de la Suisse veulent plus de centralisation croyant arriver ainsi plus vite à réaliser des progrès désirés. On dira que notre fédéralisme se nourrit d'égoïsme, parce que ayant déjà obtenu la plupart des progrès que l'on réclame, nous ne tendons pas la main pour aider les autres cantons à les obtenir. Cette accusation n'est pas fondée.

Il ne faut pas croire que parce que nous voulons beaucoup de liberté pour les cantons, nous sommes moins que d'autres attachés à la Confédération. Nous avons accepté la révision en 1874, avec tous les progrès qui y sont contenus. Mais nous voulons le respect des cantons, ce qui est possible sans nuire à aucun progrès. On a inscrit dans la Constitution révisée des garanties pour l'instruction publique, et nous Genevois, qui aimons l'instruction gratuite, obligatoire et laïque (l'orateur souligne ce mot), nous serons heureux de voir tous les cantons à notre niveau. Or, l'article 27 donne à la Confédération le droit de forcer la main aux cantons. Pour moi, si j'ai un vœu à former au nom du canton de Genève, c'est que les autres cantons qui se disent fédéralistes sachent prendre l'initiative du développement de l'instruction et qu'ils la rendent laïque (Bravos dans les rangs des Genevois), de manière que la Confédération n'ait pas à intervenir.

Où, nous voulons que l'instruction progresse : c'est l'instrument le plus puissant pour le développement des masses, et surtout il faut qu'au moyen de l'instruction on fasse disparaître du dictionnaire le mot de fanatisme. (Bravos coupés de quelques protestations.)

Vous, Fribourgeois, qui allez de l'avant assurés de l'appui de la Confédération et appuyés sur les sympathies de toute la Suisse, nous ne vous apportons pas nos

armes et nos poitrines pour vous aider ; aujourd'hui les progrès se réalisent avec une arme moins meurtrière, avec le bulletin de vote. Nous vous apportons la promesse de nos sympathies et nos vœux pour le succès de vos efforts.

Le char du progrès brise tout ce qui se jette sur son passage.

En politique, la persévérance et le courage sont mères du succès.

En vous remerciant du fond du cœur, et avec la confiance d'être l'interprète du canton de Genève, je viens vous inviter à un tir cantonal que nous aurons l'année prochaine. Vous y viendrez nombreux et nous pourrions causer de nos affaires.

Vieux amis fribourgeois ! Quand nous fûmes reçus au Tir fédéral de Bâle, on nous dit que nous étions aux deux extrémités, à Bâle sur le Rhin, à Genève sur le Rhône, que nous avions le sang et le cœur chauds, étant les Méridionaux de la Suisse. Qu'il me soit permis de vous dire, au nom des carabiniers de Genève, que nous sommes attachés à nos institutions et que nous savons aimer l'harmonie, preuve en est que nous avons ici jusqu'à trois musiques de Genève. Je vous apporte nos sympathies ; nos cœurs vous sont acquis. Je fais des vœux pour le bonheur du canton de Fribourg tout entier. Un triple hurrah pour Fribourg et pour nos fidèles confédérés. (Acclamations prolongées.)

M. Biemann, avocat, répond à peu près en ces termes :

« Chers alliés de Genève, soyez les bienvenus dans la vieille cité de Fribourg. Nous avons un amour profond pour tous nos confédérés, mais nous en avons un tout spécial pour nos anciens combourgeois de Genève, de cette ville à laquelle l'on doit tant de belles pages dans l'histoire de l'humanité. Nous vous aimons d'une prédilection particulière, et nos cœurs sont bien à vous. Votre ville s'est acquis dans l'univers entier un renom glorieux dans la philosophie, dans la littérature, dans les arts et dans l'industrie ; mais elle a principalement coopéré à l'émancipation des intelligences et à l'émancipation des peuples. (Bravos dans les rangs des Genevois.) Que de noms je pourrais citer depuis Bonivard jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, votre immortel Jean Jacques ! C'est à ces noms que Genève doit d'avoir des pages si glorieuses et si fécondes dans l'histoire de la civilisation. (Bravos.)

Au point de vue fédéral, Genève est avec Neuchâtel. En 1876, Genève offrit à la Suisse le pacte Rossi, et après une guerre fatale, Genève nous a donné un grand pacificateur dans le général Dufour. (Bravos.) Et aujourd'hui, vous avez des magistrats qui sont à la tête de tous les progrès dans la Confédération.

Laissez-moi vous rappeler encore une page honorable pour votre canton et pour la patrie tout entière. N'est-ce pas à Genève qu'a pris fin une guerre terrible par le congrès dit de l'Alabama ? Quelle leçon pour les siècles de l'avenir ! A Genève aussi est née cette magnifique institution de la Croix-Rouge pour la neutralisation des ambulances.

Je ne saurais oublier que la bannière des carabiniers de Genève nous est apportée par le citoyen éminent, à qui Fribourg doit de célébrer, en même temps qu'un grand anniversaire, la plus grande des fêtes nationales. Permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance à Moïse Vautier. (Bravos.) Nous prenons votre bannière, nous la mettrons sur le pavillon des prix à la place qui l'attend depuis plusieurs jours, tout à côté de la bannière fédérale.

Vivent les anciennes combourgeoises ! Vive Genève et Vive la Confédération ! (Applaudissements.)

Nous reviendrons plus tard sur ces deux discours que, pour le moment, nous nous contentons de signaler aux sérieuses réflexions de nos lecteurs.

La fête du 4 août s'est terminée par l'illumination de la tour de St-Nicolas, de la chapelle de Lorette et surtout du château de la Poya, dont l'architecture était mise en relief par les lignes de feux. Des feux nombreux brillaient aussi sur les sommets des montagnes fribourgeoises et neuchâteloises. Malheureusement l'atmosphère n'était pas assez transparente pour que ces feux pussent briller de tout de leur éclat.

Les recettes du 3 août (la cantine déduite), ont été de 54,106 fr. ; celles du 4 août, de 65,015 fr. 50.

Tir fédéral

Grandes coupes tirées le 2 août 1881.

MM.

- Emile Perrin, Payerne.
- Lemoine, carabinier, à Lille.
- Soglio, à Sion.
- Arthur, Robert, couvreur, Vevey.
- Leuba, conseiller, Noiraigue.
- A. Suter, Zofingue.
- Streuli, T., Horgen.
- Hongacher, Rolle.
- Bailly, Frédéric, Locarno.
- Guebard-Lonay, Morges.
- Feurster, Wilhelm, Berlin.
- Kessler, Belfort.
- Michalski, au château d'Helikon.
- Hœhli, Henri, Neuchâtel.
- Wys, notaire, Neuveville.
- de Westweiler Louis, Genève.

Petites coupes.

MM.

- Grossmann, Mislap, Bâle.
- Farpin, Jos., Lyon.
- Stefen, Rod., Zurich.
- Grégoir, Atmarco, Turin.
- Siebenmann, Fritz, Brugg.
- Buman, Jos., Lyon.
- Forestier, Jacques, Bonn, Savoie.
- Lamothe, Edouard, major, Genève.
- Roy, Marius, Vevey.
- Weck, Romain, Fribourg.
- Courvoisier, Jean, Neuchâtel.
- Junier, Albert, Genève.
- Mottaz, Edouard, Rolle.
- Rochat, Silvain, Rolle.
- Gurtler, F., Bâle.
- Honnegger, Hermann, Bâle.
- Meyer, Albert, New-York.
- Perret, Léon, Montreux.
- de Mural, Louis, Tour de Peilz.
- de Haller, Albert.
- Reicher, Samuel, Bâle.
- Büsiger, H., Bienne.
- Bourquin, docteur, Lausanne.
- Frohmler, Bernard, Furt, Bavière.
- Schoos, Paul, Dozweil.
- Jacottet, Henri, Payerne.
- Köchlin, Ed., Hâvre.
- Kochler, à Sulzmat.
- de Baar, à Moudon.
- Jungek, Gottl., Bâle.
- Wuichoud, Eug., Montreux.
- Schlitterbur, Schwanden.
- Curat, Placide, Fribourg.
- Bernard, Adolphe, Lausanne.
- Gugolz, Joh., Zurich.
- Gyr, Martin, Einsiedeln.
- Fass, Jules, Lyon.
- Morlon, Charles, Lausanne.
- Roder-Hagg, Berne.

PATRIE PROGRÈS

	Coups touchés.	Points.
Beglinger, armurier, Glaris . . .	5	76
Hammel, Dominique, Grusbach . . .	5	63
Boéchat, Jos., horloger, les Bois . . .	5	63
Weiss, notaire, Neuville . . . . .	4	62
Frischknecht, B., Stein . . . . .	5	61
Basso, Joseph, Genève . . . . .	5	60
Keller, aubergiste, Weinfelden . . .	5	60

FRIBOURG PROGRÈS

	Coups touchés.	Points.
Thönen, Gottel, Frutligen . . . . .	5	76
Staub-Wild, Zurich . . . . .	5	68
Kohelt, Joh., Marbach . . . . .	5	67
Bätschi, Gaudenz, Davos . . . . .	5	67
Siebenmann, F., Aarau . . . . .	5	67
Røderer, J., au Hâvre . . . . .	5	64
Schmid, Emile, Heiden . . . . .	5	64

PATRIE BONHEUR

Streuli, Carl, Winterthur . . . . .	3,500	deg.
Pittet, Emile, Lausanne . . . . .	4,075	»
Kuhn, G., Herzogenbuchsee . . . . .	3,864	»
Rieder, Arnold, Frutligen . . . . .	4,629	»
Schlapp, Théodore, Coire . . . . .	5,521	»
Luchsinger, Melch., Schwanden . . . .	5,537	»
Petaux, agriculteur, Cully . . . . .	6,370	»

SOLEURE BONHEUR

Keller, H., Weinfelden . . . . .	2,509	»
Froidevaux, Ad., Frutligen . . . . .	3,386	»
Aeschlimann, J., vérificateur, Thoune . . . . .	3,494	»
Leverd, Henri, Hestlin, France . . . .	4,931	»
Wilzig, Albert, Winterthur . . . . .	5,955	»
Haller, J., Wiesendangen . . . . .	8,027	»
De Dänikon, juge, Sulingen . . . . .	8,750	»

Listes des meilleures séries inscrites au bureau du Contrôle

	Coups touchés.	Points.
Rochat, Sylvestre, Rolle . . . . .	72	102
Désobry, Alexis, Bulle . . . . .	66	102

A teneur de l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, en date du 22 octobre 1874, la franchise de port est accordée en faveur des grêles du district d'Andelfingen (Zurich), et les environs pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats de poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

TREMBLEMENTS DE TERRE. — Le tremblement de terre du 22 juillet a été senti sur une aire très considérable qui comprend : en France, les départements de Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Rhône, Saône et Loire, Ain, Jura et Doubs ; en Italie, les hautes vallées du Piémont nord-occidental ; en Suisse, les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Bâle et la partie occidentale des cantons du Valais, de Berné et d'Argovie. De Valence à Bâle, de Châlons-sur-Saône à Suze et à Zinal, l'aire d'ébranlement s'étend parallèlement au Jura, des deux côtés de cette chaîne de montagnes ; elle a même traversé la grande chaîne des Alpes. Elle mesure environ 350 kilomètres de long, 250 de large, et 80,000 kil. carrés de surface.

Le tremblement de terre a été composé de plusieurs secousses. On a signalé :

- 21 juillet 7 h. soir, secousse douteuse.
- « 11 1/2 h. soir, douteuse.
- 22 juillet minuit 10 m., heure de Berné, faible secousse.
- 22 juillet 2 h. 48 m. matin, grande secousse.
- « 3 1/2 h. matin, douteuse.
- « 4 h. ou 4 1/2 h. probable mal déterminée.

La grande secousse a été composée de plusieurs oscillations : deux choses principales ont été notées presque partout ; des oscillations secondaires au nombre de 3, 4, 6, 8, 10, observées en diverses localités, montrent un état très évident de vibration du sol.

Pour une aire d'extension aussi considérable, la grande secousse a été bien peu intense. Son maximum semble avoir été en Savoie du côté de Chambéry et d'Aix-les-Bains, où quelques cheminées sont tombées et des maisons ont été fissurées. En Suisse, la secousse n'a fait nulle part de dégâts appréciables ; elle a été plus intense du côté du Jura que du côté des Alpes, et tout spécialement sentie à Genève, au pied du Jura vaudois et dans le canton de Neuchâtel.

Berne

On écrit du Simmenthal que, la semaine dernière, il a beaucoup plu, et que même la neige y est tombée. Aux bains de la Lenk tout est état blanc.

En fait de bains, ajoutons qu'une célébrité dans son genre — prend les eaux au Gurnigel : c'est M<sup>me</sup> Loyson (alias la femme civile de l'ex-Père Hyacinthe.) Elle est en costume de chanoinesse et ne fait pas grand bruit. En parlant de M. Loyson, elle dit toujours « le Père. » Le mot « époux » ou « mari » est banni de son vocabulaire. O pudeur !

M. l'abbé Dominé, curé à Saint-Brais vient d'être créé chevalier de l'ordre du St-Sépulcre. Cette distinction est bien méritée ; personne n'a oublié avec quel courage ce digne prêtre a supporté les rigueurs de la persécution qui furent pour lui spécialement dures.

Voici, d'après les discours des orateurs de Munsingen, quelles seraient les principales réformes visées par les révisionnistes. C'est d'abord l'extension des droits du peuple, lequel, suivant eux, n'en a point encore suffisamment ; c'est dire qu'il s'agit du droit d'initiative. On demande en outre une extension du droit de vote aux faillis et aux assistés, les seules catégories de personnes qui, avec les condamnés, sont maintenant exclues du corps électoral.

L'élection du conseil d'Etat par le peuple figure également dans le programme esquissé à Munsingen.

On demande ensuite que l'Etat prenne une part plus directe au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, en s'appliquant à encourager et à soutenir surtout les petits agriculteurs et artisans ; toutefois les orateurs de Munsingen n'ont pas dit par quels moyens on chercherait à atteindre ce but.



Comme toujours, la réorganisation des communes et l'abolition des bénéfices bourgeois, ainsi qu'une répartition plus équitable des charges publiques entre tous les habitants d'une seule et même commune figurent au premier plan du programme radical. C'est là surtout le grand cheval de bataille de M. Bitzius qui, adaptant à ces matières les mots fameux de la révision fédérale « un droit, une armée, » proclame la nécessité de n'avoir plus qu'« un canon, une commune. »

L'impôt progressif, la réforme de la procédure civile et pénale, l'organisation des assurances, la gratuité de l'instruction et des moyens d'enseignement complètent ce programme.

**Zurich**

La nuit de lundi à mardi, à la suite de l'orage, il n'y a pas eu moins de quatre incendies dans le canton; ainsi à Oberstrass, Fehraltorf (l'école avec trois appartements d'instituteurs et trois autres maisons; on a eu de la peine à préserver, vu le manque d'eau, l'église, la cure et l'hôtel du Brochet); enfin à Dubendorf (atelier de menuiserie) et à Schwamendingen.

**Nidwald**

L'école des capucins de Stanz comptait, dans la dernière année scolaire, 61 élèves se répartissant comme suit: Unterwald 27, Lucerne 8, Soleure et St-Gall chacun 5, Schwytz et Argovie chacun 4, Zoug, Thurgovie et Grisons chacun 2, Uri et Tessin chacun 1.

**Grisons**

On écrit au *Bündner Tagblatt*: « Un contrat a été passé le 31 juillet dernier entre M. l'ingénieur Pitorre, de Paris, et la commune de Felsberg, pour l'exploitation pendant 50 ans des mines d'or qui se trouvent sur le territoire de cette commune. Des ouvriers sont déjà occupés à mettre au jour les filons. Puissent ces travaux rapporter un riche profit à celui qui les a entrepris et devenir une source durable d'avantages pour la commune qui a accordé la concession des terrains. »

**Argovie**

Le grand moulin de Muri aurait pu devenir facilement la proie des flammes. Un tas de foin de 1500 quintaux a été allumé et plus du quart était déjà consumé, mais la fumée a donné l'éveil et le foyer de l'incendie a pu être éteint par l'eau lancée en abondance.

**Valais**

Les électeurs des districts de Viège, Rarogne-Occidentale et St-Maurice sont convoqués en assemblées primaires pour le 14 de ce mois à l'effet de procéder à des élections complémentaires de députés et de suppléants au Grand Conseil, à savoir: à Viège pour l'élection d'un député, et à Rarogne et à St-Maurice pour celle d'un suppléant.

MM. Léon Zentruffin, comme juge au tribunal militaire, et Raphaël de Werra, comme greffier du même tribunal, ont été chargés de faire une enquête et de faire infliger la punition méritée par des militaires qui, revenant d'une école de tir, se sont permis des actes répréhensibles envers des employés des mines de Loetschen.

**Genève**

Dans sa séance du 13 juillet, le Conseil d'arrondissement de St-Julien a émis, à l'unanimité, le vœu que le service postal de Saint-Julien-Genève fût rétabli tel qu'il existait avant le 1<sup>er</sup> juin dernier, attendu que le nouvel arrangement oblige les habitants de Saint-Julien à déposer leurs lettres à Perly, sur territoire suisse.

Nous croyons savoir que cette affaire est en bonne voie d'arrangement, et que si la Suisse n'a pas voulu continuer ce service comme auparavant, c'est qu'il profitait presque exclusivement à une localité française, et dans ce cas, c'est à la France à en faire les frais. C'est dans ce sens, paraît-il, qu'un arrangement interviendra.

La Tribune entreprend d'expliquer le fait du ballot de livres retenu si longtemps par l'Inbrus de Versoix et ensuite remis en séquestre chez M. Hérédier. Mais on voit que la Tribune ignore ce qu'elle avance, quand elle dit que le commencement de cette malhonnête histoire date d'il y a quelques jours. C'est, au contraire, dans le mois d'avril que M. Gaspard a reçu et gardé ce qui ne lui appartenait pas et c'est seulement il y a quelques jours que le véritable destinataire, après quatre mois d'attente et de démarches, a pu entrer en possession de ses livres. Voilà la vérité.

On écrit de Genève au *Lyon Républicain*: « L'instruction de l'affaire des faux-monnayeurs se poursuit avec activité, mais elle est loin d'être terminée. Dès à présent, toutefois, une distinction sera faite par les magistrats instructeurs, entre les fabricants de monnaie d'argent et ceux de monnaie d'or. En effet, une grande partie des pièces d'or fabriquées ne sont pas à l'effigie des pièces actuellement en cours, tandis que beaucoup de pièces d'argent sont à la marque des pièces ayant actuellement cours officiel, d'où il résulte que la situation des fabricants de pièces d'argent serait beaucoup plus grave que celle des fabricants de pièces d'or. »

**NOUVELLES DE L'ETRANGER**

**Lettres de Paris**

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 3 août.

Les journaux intransigeants demandent avec raison, en faisant allusion à la réception officielle qui attend M. Gambetta à Tours, comment la pression gouvernementale pourrait revêtir une forme plus accusée?

Est-ce que, d'autre part, M. Gambetta président de la chambre, trônant encore au Palais-Bourbon, personnage officiel assistant aux cérémonies de l'Etat comme l'un des membres de la trinité gouvernementale, ne rétablit pas, pour son compte personnel, la candidature officielle, en constituant un Comité général... de salut public?

L'aveu que fait la République française sur les tristes résultats de la politique républicaine, dans le Parlement, est précieux à recueillir: « Si l'on désire que nous n'ayons plus rien à envier en fait de *gâchis politique* à nos voisins d'au-delà les Alpes, on n'a qu'à continuer le système des groupes qui a fait les délices de tant de députés. »

Rarement le journal de M. Gambetta parle avec autant de franchise: il est vrai que l'intérêt électoral lui a arraché ce pénible aveu.

On observe que M. Gambetta qui, jusqu'ici, affectait les allures bon enfant et l'oubli facile des injures, devient de beaucoup moins bonne composition. La plus légère hostilité l'exaspère, et il ne songe qu'à en tirer satisfaction. C'est ainsi qu'il fait attaquer avec une véritable rage, par sa presse, M. Jenty, coupable d'avoir, en prenant la direction de la France, soustrait ce journal à l'influence du Palais-Bourbon. Le tour de M. Wilson n'est probablement pas bien éloigné.

Malgré toutes les mesures prises par M. Constans pour assurer sa réélection à Toulouse, le succès paraît de plus en plus problématique. Le ministre de l'intérieur sait que la Roche tarpéienne n'est point éloignée du Capitole... aussi pour parer à ce coup, il s'est mis en quête d'une circonscription vendue entièrement aux républicains ministériels. M. Constans, ravi de cette découverte, un peu vénales, paraît-il, fait annoncer *orbi et urbi* que les électeurs de deux circonscriptions lui offrent le mandat législatif. On n'est pas plus Gascon!

On annonce que l'un des journaux de M. Gambetta, la *Petite République française*, va avoir une édition spéciale pour une trentaine de départements les plus importants. Le journal se publiera au chef-lieu même de chaque département.

Il faut croire que l'opportunisme est décidé à accepter tous les concours en vue des élections.

Un envoyé spécial du Pape est attendu, dit-on, la semaine prochaine à Paris, avec des instructions particulières à communiquer au gouvernement français.

Différents bruits en circulation expliquent la mauvaise tenue de notre place et la baisse accentuée de ce jour. On parlait 1<sup>o</sup> de l'exécution d'un acheteur fortement chargé; 2<sup>o</sup> de la conversion (nous n'en croyons absolument rien); 3<sup>o</sup> et enfin (du moins c'est la rumeur qui paraît la plus accréditée) de notes diplomatiques adressées par les gouvernements d'Italie et d'Espagne à notre consul général de Tunisie. Sans reconnaître du bien fondée de ces dires on n'entend plus qu'exprimer nombreuses craintes d'une guerre imminente fomentée en sous main contre nous par l'Allemagne.

P.-S. — Malgré l'optimisme des dépêches officielles et officieuses, la situation est loin de s'améliorer en Tunisie; des assassinats isolés se produisent, presque chaque jour, sur toutes les routes. Plusieurs individus arrêtés ont déclaré que Tunis ne tardera

pas à être incendié par des bombes au pétrole, dont quelques-unes ont déjà été saisies. Le Bardo est rempli de troupes.

Nous recevons de Saint-Petersbourg, du 3 août, les dépêches suivantes:

Le voyage impérial à Moscou à une haute importance politique, et est considéré comme une initiative personnelle du czar pour amener une fusion entre le parti vieux-russe et les panslavistes, en faisant renoncer ces derniers à leurs idées libérales.

**FRANCE**

Le 3 août a dû venir devant le tribunal civil de la Seine une affaire intéressante.

M. de Malherbe a acquis de M<sup>me</sup> Paig, veuve de l'ex-associé de M. Constans, ministre de l'intérieur, dans l'exploitation des *Bombas* locomobiles espagnoles, une créance de 40,000 francs, et il assigne M. Constans en remboursement de cette somme.

Disons à ce propos que, ces jours derniers, lorsque, par ministère d'huissier, M. Constans a fait réclamer au *Triboulet* les 40,000 francs que lui avait attribués en dommages-intérêts le tribunal de Toulouse, M. de Malherbe a mis opposition au paiement de cette somme.

Les débats nous promettent des révélations qui ne manqueront probablement pas de saveur.

La Chambre de commerce de Paris fit, il y a quelque temps, une démarche auprès du ministre de l'agriculture et du commerce, en même temps qu'auprès du général Farre, pour obtenir des facilités pour le service militaire aux jeunes Français de dix-neuf ans et au-dessus, qui vont se livrer au commerce à l'étranger.

Cette démarche vient d'avoir un plein succès.

Le ministre de la guerre a répondu que, sans sortir des limites tracées par la loi, il lui était possible de sauvegarder les intérêts des jeunes gens en question par une large application des sursis d'appel.

Des instructions en ce sens ont même été données aux préfets.

De plus, sur l'initiative du ministre de la guerre, M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'informer nos agents de l'étranger de ces dispositions de l'autorité militaire, et les invitait à s'y conformer.

La distribution des prix du concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles a eu lieu sous la présidence de M. Ferry, assisté de M. Gambetta et de l'amiral Cloué.

Le discours de M. Ferry constate la faveur obtenue par les nouveaux programmes, le sens et le but des réformes réalisées dans l'enseignement. L'orateur termine en disant:

« La république, voulant faire pour l'enseignement supérieur plus qu'aucun gouvernement précédent, a décidé la reconstruction de la Sorbonne, en y consacrant 22 millions, dont la moitié volée par l'Etat, la moitié par la Ville. »

A Marseille le Comité électoral d'action de propagande socialiste a publié un manifeste dont voici les principaux articles: Suppression du président de la République, du Sénat et du Conseil d'Etat; suppression de la police d'Etat, des préfectures et sous-préfectures; autonomie des communes; liberté absolue d'association, de réunion et de la presse; suppression des armées permanentes et du budget des cultes; vote d'une pension à toutes les victimes de juin 1848, décembre 1851, mars 1871; conversion de tous les impôts indirects en impôt prélevé sur l'excédant de la production.

**RUSSIE**

Le gouvernement de Saint-Petersbourg a permis que la dernière Encyclopédie fût publiée et lue dans toutes les églises de Russie, dans la langue de chaque province. C'est la première fois depuis dix-sept ans qu'on autorise la publication d'une Encyclopédie en Russie, et spécialement en Pologne.

On se rappelle que, dans cette Encyclopédie, le Pape condamnait formellement les crimes nihilistes et exprimait l'idée que l'Eglise devait apporter son concours aux puissances temporelles pour combattre l'agitation révolutionnaire. La Russie fera bien de laisser toujours libre cours à la parole du Pape, et d'autres gouvernements ne pourront que gagner en imitant en cela la Russie.

L'empereur a passé à Nijai-Novogorod une grande revue de troupes, puis il s'est mis en route avec sa famille pour Jarzewetz dans le gouvernement de Kostrowa, où il est entré mardi. Suivant l'ancien usage russe, une députation lui a offert le pain et le sel.

**ALGÉRIE**

On mande de Saïda, 2 août: « Les Harrar qui se sont enfilés du camp de Bou-Amena à Touadjar, et qui étaient attendus seulement demain, sont arrivés cette nuit. Leur récit de la dernière incursion de Bou-Amena et de sa poursuite acharnée par la colonne Brunetière concorde avec les faits connus. Ils évaluent les forces de Bou-Amena à 1,500 cavaliers et à 3,000 fantassins ou convoyeurs et à 1,000 chameaux. »

Bou-Amena ne fait aucun mouvement sans avis préalable des principaux chefs réunis en sorte de conseil. Les délibérations sont toujours très tumultueuses, par suite des inimitiés qui divisent les tribus ou fractions de tribus dissidentes. Le dernier insuccès du marabout a jeté ses contingents dans un profond découragement. Sans orge, sans vivres, exténués de fatigue et de privations, ils ont entouré en tumulte la tente du marabout et menacé de l'abandonner, s'il ne trouvait un moyen de les tirer de cette situation critique.

Bou Amena se propose de se diviser en deux groupes et de se diriger vers l'ouest, dans le sud du Maroc, pour y acheter des provisions. »

Les dépêches de Saïda au Temps confirment que Bou-Amena est découragé et affaibli, et qu'il ne songe nullement à prendre l'offensive.

**TUNISIE**

Les maraudeurs qui ont pillé une ferme à Touta et tué un sujet hellène, ont été attaqués par la tribu fidèle des Oulaid-Said et ont éprouvé des pertes sérieuses. Tous les animaux capturés leur ont été enlevés.

Ali-ben-Kalifa, le chef des révoltés de Sfax, a passé la frontière tripolitaine, mais les Turcs l'ont obligé à repasser. On dit qu'il campe actuellement à El-Hama, à une demi-journée à l'ouest de Gabès.

**CANTON DE FRIBOURG**

La nouvelle comète commence à être visible à la vue simple. Grâce à un état favorable de l'atmosphère, on a pu l'observer mardi, entre 11 heures et minuit, sur les confins des constellations du Cocher et du Lynx, à 12 degrés environ plus à l'ouest que l'étoile *Bêta* de la première, près de laquelle elle a passé antérieurement. Elle va continuer sa route tendant vers le nord-ouest, dans la direction de l'étoile *Thêta* de la Grande Ourse, pour redescendre ensuite dans la Chevelure de Bérenice.

M. le Dr W. Meyer informe le *Journal de Genève*, qu'il a calculé une nouvelle orbite de la comète, fondée sur dix observations faites par lui-même à Genève. Elle diffère sensiblement de ses premiers résultats, obtenus en usant d'une observation de Hambourg qui s'est trouvée défectueuse.

Les éléments de cette dernière orbite, qui offrent un haut degré de confiance, font passer la comète à son périhélie le 21 août courant. Elle se trouvera bientôt après à sa plus grande proximité de la terre, en sorte que c'est du 22 au 26 août qu'elle apparaîtra à nos regards avec son maximum d'éclat.

Dans ce moment, son éclat était encore inférieur à celui de la comète du mois dernier, toujours visible près de la Petite Ourse; mais sa position près de l'horizon était défavorable à la vision.

La compagnie de la Suisse-Occidentale informe le public que les billets double course pour *Fribourg* sont valables pour le retour jusqu'au 11 août inclusivement.

**CHRONIQUE & FAITS DIVERS**

Le colonel anglais qui, l'année dernière, a été fait prisonnier par les brigands, dans le nord de la Grèce, vient d'arriver à Paris. Il causait hier sur le boulevard avec un ami, et lui dit à brûle-pourpoint:

— Combien pesez-vous?  
L'autre, très surpris de cette question, répondit pourtant sans hésiter.



— Deux cents livres.  
— Alors ce sera trois cent dix mille fr., ajouta le colonel.  
— Comment, ce sera trois cent dix mille francs ?  
— Oui, si vous tombez entre les mains des brigands vous aurez à payer pour votre rançon trois cent dix mille fr., ou juste votre pesant d'or.  
Il paraît que c'est le nouveau tarif des brigands de la Macédoine, de la Sicile et de la Calabre.

Une explosion de feu grison venait d'avoir lieu dans l'une des fosses du charbonnage qui occupe un grand nombre d'ouvriers. Après le premier moment d'émotion passé, le personnel de la mine et les habitants, accourus de toutes parts, organisèrent les secours et chacun lutta de dévouement. Des ouvriers courageux descendirent dans la fosse par le puits aux échelles et ramenèrent peu à peu les victimes.  
Vers six heures du soir, grâce à l'admirable dévouement de ces braves travailleurs, on avait ramené à la surface quinze morts et autant de blessés.  
La plupart des cadavres étaient entièrement carbonisés.  
Nous renonçons à dépeindre les scènes de désolation qui se produisirent chaque fois qu'un cadavre était reconnu par les membres de sa famille.  
A diverses reprises, la gendarmerie a dû, afin d'éviter de nouveaux accidents, refouler les spectateurs affolés de ces tristes scènes.

L'explosion qui s'est produite vendredi, dans la fosse Saint-Mathieu, département du Nord, a été plus désastreuse que ne le donnaient à penser les premières dépêches. Voici, d'après une lettre de Lille, quelques détails sur ce triste événement :  
Vendredi vers dix heures du matin, une détonation mettait en émoi la commune de Lourches, canton de Bouchain.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES DU 16 AU 31 JUILLET 1881

Kæser, Edouard, fils de Joseph-Aloys, de Fribourg et Tavel. — Eby, N. N. féminin, fille de Jean-Joseph, de Fribourg, Dirlaret et Wünnenwyl. — Waitz, Edouard-Emile, fils de Emile-Auguste-Edouard-Charles-Edmond-Maurice, de Lyon (France). — Nœsperger, Aloys-Jacques, fils de Aloys-Jacques, de Tavel et Heitenried. — Chobaz, Marie-Victorine, fille de Jean, de Fribourg et Marly-le-Grand. — Hodler, Hermann, fils de Christian, de Gurzelen (Berne). — Tercier, Marie-Rosalie, fille de Ferdinand-Alexandre-Isidore, de Vuadens. — Amman, Othilie-Marie-Thérèse, fille de Alfred-Jules-Albert, de Fribourg et Ependes. — Böhm, Gustave, fils de Gustave, de Péis (Hongrie). — Schwab, Pauline-Marie-Françoise, fille de Grégoire-Alphonse de Chiètres. — Hofer, Emile-Jean-Samuel, fils de Jean-Samuel, de Nennigkofen (Soleure).

MARIAGES.

Wyss, Louis, imprimeur, de Härchingen (Soleure), et Koch, Marie-Françoise, fille de chambre, de Besançon (France). — Bettex, César-Au-

gustin, mécanicien, de Lugnora, et Lantz, née Lutz, Anna-Catherine, tailleur, de Bonnefontaine.

DÉCÈS

Poffet, Cécile, cuisinière, de Wünnenwyl, 51 1/2 ans. — Eby, N. N., féminin, de Fribourg, Dirlaret et Wünnenwyl, un instant. — Jungo, Caroline-Claudine, domestique, de Fribourg, 77 1/2 ans. — Jungo, Jean-Frédéric, chaudronnier, de Fribourg et Tavel, 31 ans. — Ittel, Jean-Martin, ancien auxiliaire, d'Evian (France), 80 ans. — Reck, Ursule (Marie), domestique, de Hundersingen (Württemberg), 19 ans. — Bongard, Anne-Marie, d'Ependes et Sales (Sarine), 3 semaines. — Bapst, Marie-Christine, tailleur, de Fribourg, 61 ans. — Rohrbach, Edouard-Louis, de Rüscheegg (Berne), 5 mois. — Christen, Ida, de Ochlenberg (Berne), 5 mois. — Christen, Louis-Joseph, marbrier-sculpteur, de Fribourg et Portalba, 28 ans. — Schifferdecker, Rosa, de Kriegewyl (Berne), 38 ans. — Frölicher, Joseph-Alexandre, de Fribourg, 3 mois. — Tingly, Jean-Baptiste, charpentier, de Dirlaret, 66 ans.

M. SOUSSIENS, Rédacteur.

M. GOUYOU, DE PARIS

CHIRURGIEN-PÉDICURE DE LA FACULTÉ DE ZURICH  
établi à Lausanne, rue des Ferreaux, 6, au 1<sup>er</sup>

à l'honneur d'informer le public, qu'il guérit radicalement, par extirpation, plusieurs natures de cors, tels que : cors fistuleux, cors et oignons chenillés, dans une seule opération et sans faire éprouver aux malades la moindre douleur. Il guérit également les cors fibreux, cors de perdrix, fics et verrues, et les ongles entrés dans la chair, par application et par un traitement très court

Nota. — M. Gouyou se rendra à Fribourg, lundi 8 août, à l'Hôtel national, chambre 9. Opérations de 9 heures à midi, et de 1 à 3 heures. En dehors des heures d'opérations, M. Gouyou se rend à domicile.

En vente à l'Imprimerie catholique :

DOCTORIS ANGELICI, DIVI THOMÆ AQUINATIS  
SERMONES ET OPUSCULA CONCIONATORIA  
Parochis universis et sacris prædicatoribus dicata et edita

A. J.-B. RAULX, canonico, Vallis-Colorum parochus et decanus

4 volumes in-12, prix : 12 francs.  
2 volumes in-8, prix : 12 francs.

Récompense nationale de 46,600 fr. MÉDAILLE D'OR.  
**QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX**  
APÉRITIF & FORTIFIANT  
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.  
CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.  
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

M. Mgy

Je désire votre adresse à cause d'affaire bien importante pour vous.

F. C<sup>o</sup> Bernc.  
(O H 865) (361)

AVIS

Banque Weck & Eby, Fribourg

Pendant la durée du Tir fédéral, nos bureaux seront ouverts de 8 h. à 11 1/2 h. le matin. Ils seront fermés l'après-midi ainsi que le jeudi 4 août toute la journée. (357)

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

Par M. l'abbé DRIOUX

Vicaire général de Langres, Docteur en théologie, ancien professeur d'histoire au séminaire de Langres, membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain.

4 vol. in-8 carré. — Prix : 16 fr.

Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Langres et d'Arras, recommandé par Mgr l'évêque d'Orléans et adopté dans beaucoup de séminaires.

L'EUCCHARISTIE

symboles et poèmes

Extraits des œuvres de Mgr de la DOULLEMIÈRE

PAR UN DE SES DISCIPLES

Brochure in-12 d'environ 200 pages.

Edition de luxe sur papier fort. — Prix : 2 fr. l'ex.

TABLE DES MATIÈRES

L'Eucharistie en général. — Sacrement et Sacrifice. — Nourriture. — Ce que l'Eucharistie nous demande. — Ce que l'Eucharistie nous donne. — Les attraites de l'Eucharistie. — Petits poèmes : Dieu ; la Fleur du champ et le Lys de la vallée ; le Ciboire doré ; le Ciboire de cire ; la sainte Hostie de Favorney ; la Nuit sombre ; le Cœur et le Trésor ; L'Ange et l'âme ; Tous les biens viennent avec Elle ; le Lys et l'Etoile ; Notre-Dame de Lourdes ; Jésus et la Bergerette.

En vente à l'Imprimerie catholique.

BOURSE DE GENEVE DU 3 AOUT

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
8 0/0 Genevois	87 1/2	—	87 1/2	87 3/4	Suisse-Occidentale	182	183	176	177
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	101 7/8	102	privilegiées	532	—	528	532
4 0/0 1880	103	—	90 50	90 1/2	Central-Suisse	—	510	510	512
5 0/0 Italien	—	—	1080	—	Nord-Est Suisse	395	392	393	395
5 0/0 Valais	—	—	—	—	privilegiées	580	581	580	585
OBLIGATIONS					Union Suisse	—	241	241	243
Ouest-Suisse	468	—	467	468	Saint-Gothard	—	415	415	417
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	453 1/2	453 3/4	Union privilegiées	—	—	423	427
1878-79	454	—	—	—	Comptoir d'escompte	—	—	—	—
8 0/0 Jougna à Eclépens	—	—	—	—	Banque de commerce	—	1175	—	—
Franco-Suisse	—	—	—	—	de Genève	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse	—	—	—	—	Fédérale	—	440	447	—
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	—	—	—	—	Société suisse des chemins de fer	740	740	738	740
5 0/0 Jura-Berne	1018 3/4	—	1025	1020	Banque des chemins de fer	—	7290	7290	7240
Lombardes anciennes	282 1/4	—	282 3/4	282 1/2	de Paris et Pays-Bas	1255	1255	1257	1262
nouvelles	—	—	—	—	Crédit Lyonnais	—	927	926	927
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	1125	1145	—
Méridionales	281	—	281 3/4	282	Omnium genevois	—	1450	—	—
Bons mexicains	350 1/2	—	550	551	Basler Bankverein	920	921	920	925
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	—	800
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	belge du gaz	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	—	—	520	—
	—	—	—	—	de Marseille	740	—	—	740
	—	—	—	—	Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
	—	—	—	—	Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

3 août	AU COMPTANT	4 août
100 93	Consolidés	100 93
85 80	8 0/0 Français	85 90
117 60	5 0/0 id.	117 95
—	Or, à New-York	—
187 50	Argent à Londres	187 50
	A TERME	
86 —	8 0/0 Français	86 —
118 10	5 0/0 id.	118 17
90 85	5 0/0 Italien	90 80
1013 94	5 0/0 Anglais	1013 32
16 32	5 0/0 Turc	16 77
—	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	82 12
1240 —	Banque de Paris	1245 —
916 25	Crédit Lyonnais	918 75
715 —	Mobilier français	722 50
1655 —	Crédit foncier	1675 —
748 75	Mobilier Espagnol	752 50
—	Autrichiens	—
1512 50	Gaz Parisien	1512 50
1772 —	Suez	1775 —